

SC färm.llm

Traverse d'Esopo 12, 1348 Louvain-La-Neuve

N° d'entreprise : 0671.563.662

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de färm.llm SC du 9 juin 2022

La réunion est ouverte à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier Van Cauwelaert
Est nommée secrétaire Sophie Velghe.

Sont nommés scrutateurs Nicole Revencu et Marc Lacroix.

Les convocations ont été adressées le 23 mai 2022.

Sont présents ou représentés à l'assemblée, les associés dont les nom, prénom et domicile ou dénomination et siège social, ainsi que le nombre de parts dont ils déclarent être propriétaires, sont repris sur la liste de présence ci-annexée. Cette liste de présence est ainsi arrêtée et signée par tous les associés ou porteurs de procuration présents, ainsi que par le président et la secrétaire désignés ci-après.

Les convocations à la présente assemblée, contenant l'ordre du jour, ont été faites par courrier électronique conformément aux statuts, adressée aux associés quinze (15) jours au moins avant l'assemblée, conformément à l'article 383 du Code des sociétés.

Il résulte de la liste de présence ci-annexée que 18156 parts sociales sont présentes ou représentées.

L'Assemblée Générale est valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour sus-indiqué.

Monsieur le Président expose que l'Assemblée a pour objet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour :

1. Introduction
2. Rapport d'activité
3. Résultats financiers :
 - Lecture du rapport de gestion
 - Approbation des comptes annuels relatifs à l'exercice clôturé le 31/12/2021
 - Affectation du résultat de l'exercice de 2021
 - Valorisation des parts
4. Conseil d'Administration
 - Election et nomination des administrateurs
 - Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2021
5. Fusion par absorption de färm.noyers



6. Implication des coopérateurs et modification de la réduction coopérateurs
7. Conclusions

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire :

1) Introduction

2) Rapport d'activités :

- Evolution 2019 – 2021 : présentation des tendances en termes de fréquentation, panier moyen et chiffre d'affaire
- La vie coopérative : présentation du programme 2022

3) Présentation des résultats

- Résultats 2021
- Budgets 2022-2023
- Avis des vérificateurs des comptes
- Approbation des comptes et affectation du résultat
- Valorisation des parts :
Cette décision incombe aux responsabilités du Conseil d'Administration qui a souhaité porter le point pour vote en Assemblée générale par soucis de transparence.
Le CA propose d'utiliser comme unique formule pour la valorisation des parts de färm.lln SC, le Multiple d'Ebitda*6
La valorisation de la part pour l'année 2021 en suivant cette méthode est de 5,07€/part

4) Conseil d'Administration

- Décharge aux administrateurs
- Election des administrateurs (nomination, démission)
- Election représentant.e catégorie C, D, F
- Pour la catégorie F, étant donné que Jérôme Hautier n'a pas eu le temps d'envoyer sa candidature et ses motivations par rapport au rôle d'administrateur, l'AGO demande à Florence Absalon d'expliquer à Jérôme Hautier les missions du CA et le rôle des administrateur.rices et de s'assurer que cela lui convienne toujours.

5) Fusion par absorption färm.noyers

L'AGO demande aux vérificateurs des comptes de valider le montant annoncé de la perte de -50.000€ suite à la fusion par absorption de färm.noyers

6) Les coopérateurs

- Leur rôle ? Invitation aux coopérateur.ices d'aider la coopérative via différentes actions déjà identifiées :
 - Inventaire : constituer une équipe de 10 coopérateur.ices qui peuvent venir aider à l'inventaire le 2 janvier 2023
 - Aide aux personnes à mobilité réduite en magasin
 - Livraison des courses pour les clients qui en ont besoin
 - Animation d'ateliers dans le magasin
 - Recettes à partager
 - Terrasse : arrosage des plantes
 - Petits bricolage au sein du magasin : avoir quelques coopérateur.rices
 - Autre idées ?



- ➔ Les coopérateur.ices peuvent contacter leur représentante au CA, Nicole Revenu : nicole.revenu@saintluc.uclouvain.be afin de faire part de l'aide qu'ils peuvent apporter.
- ➔ Une affiche et boîte à idée seront également installées à la sortie du magasin pour permettre de créer un pool de coopérateur.ices actif

- Modification de la réduction coopérateur.ices

L'AGO a validé le passage des coopérateur.ices au nouveau système de fidélité clients (accumulation de points et cadeau).

L'AGO demande néanmoins également au CA d'étudier la possibilité de convertir cette perte de réduction de 2% en création de nouvelles parts dans la coopérative ou autre pour les coopérateur.ices qui ne seraient pas intéressés par l'échange des points contre un cadeau.

De plus l'AGO demande de réévaluer cette décision lors de la prochaine AGO.

7) Conclusions / Questions-réponses

Décisions :

Ces constatations étant unanimement exactes, l'Assemblée Générale prend décision après vote, les décisions suivantes :

1. Approbation des comptes annuels et du rapport de gestion relatif l'exercice clôturé le 31/12/2021.

Résolution votée à 18156 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18156 voix représentées.

2. Affectation du résultat de l'exercice clôturé le 31/12/2021.

Perte de l'exercice : 8.799 €

Perte reportée de l'exercice précédent : 199.433 €
--

Perte à reporter : 208.232€

Résolution votée à 18156 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18156 voix représentées.

3. Valorisation de la part : Dans les statuts de l'entreprise, une révision annuelle de la valeur de la part est prévue. Olivier Van Cauwelaert propose de valoriser la valeur de la part à 5,07€.
--

Résolution votée à 18148 voix « pour », 0 voix « contre » et 8 abstentions sur 18156 voix représentées.

4. L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice de 2021.
--

Résolution votée à 18156 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18156 voix représentées.

5. Renouvellement pour 2 ans du mandat de Charlotte Blondiaux comme administrateur de catégorie C. Son mandat prendra fin le 31.12.2024



Résolution votée à 18156 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18156 voix représentées.

6. Renouveau pour 4 ans du mandat d'administrateur de catégorie D représenté par Marc Lacroix. Son mandat prendra fin au 31.12.2026.

Résolution votée à 18006 voix « pour », 0 voix « contre » et 150 abstentions sur 18156 voix représentées.

7. Nomination Jérôme Hautier pour 4 ans comme administrateur de catégorie F. Son mandat prendra fin au 31.12.2026

Résolution votée à 11748 voix « pour », 0 voix « contre » et 6408 abstentions sur 18156 voix représentées.

8. Approbation de la fusion par absorption de färm.noyers par färm.llN en 2023.

Résolution votée à 18156 voix « pour », 0 voix « contre » et abstentions sur 18156 voix représentées.

9. Approbation d'amortir en 5 ans la perte occasionnée par la fusion par absorption de färm.noyers par färm.llN

Résolution votée à 18156 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18156 voix représentées.

10. Approbation du passage de tous les coopérateurs vers le nouveau système de fidélité client et de l'abandon de la réduction de 2% sur leur ticket de caisse à partir du 01/07/2022.

Résolution votée à 18156 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 abstentions sur 18156 voix représentées.

L'ordre du jour étant épuisé, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

La séance est levée à 21h20.

Fait à LLN, le 9 juin 2022.

Signatures suivies de la mention « Lu et Approuvé »

Scrutateurs

Président

Secrétaire



Annexes

- 1. Liste des coopérateurs présents et représentés**
- 2. Bilan au 31.12.2021**
- 3. Rapport des vérificateurs aux comptes**

